

Divulguer sa séropositivité

Que veut dire « divulguer ma séropositivité » ?

Divulguer votre séropositivité, c'est dire à quelqu'un d'autre que vous avez le VIH. Cet aveu est souvent difficile, que vous le fassiez à un partenaire sexuel, à un partenaire d'injection de drogues, à une amie, à un membre de votre famille, à votre employeur ou à une autre personne.

Si j'ai le VIH ou le sida, puis-je quand même avoir des rapports sexuels ?

Oui. Les personnes vivant avec le VIH-sida ont droit à une vie sexuelle active et saine. Voici certains facteurs dont vous devez tenir compte.

Dois-je divulguer ma séropositivité avant d'avoir des rapports sexuels ?

D'après la Cour suprême du Canada, vous devez dire à votre partenaire sexuel que vous êtes séropositif ou séropositive avant d'avoir des rapports sexuels avec pénétration anale ou vaginale sans condom, parce que ces activités comportent un risque élevé de transmission du VIH.

Le jugement de la Cour suprême **pourrait** également vous obliger à divulguer votre séropositivité avant des activités sexuelles à plus faible risque (comme le sexe oral). On ne sait pas encore exactement si ce jugement s'applique à ces activités. Comme elles comportent un certain risque de transmission du VIH, il est toujours plus sûr, sur le plan légal, de divulguer votre séropositivité à vos partenaires sexuels, si cela est prudent pour vous. Vous seul pouvez en juger.

Que dois-je faire si la personne avec qui j'ai des rapports sexuels ne veut pas utiliser de condom ?

Si votre partenaire sexuel ne veut pas utiliser de condom, il vous revient de décider si vous voulez risquer de l'exposer au VIH. Vous pourriez également risquer de contracter vous-même d'autres infections. Votre partenaire doit prendre cette décision volontairement, sans contrainte; elle ou il doit aussi comprendre le risque de transmission du VIH, et ses facultés ne doivent pas être affaiblies par l'alcool ou la drogue.

Si je m'injecte des drogues, dois-je divulguer ma séropositivité à mes partenaires d'injection ?

Si vous vous injectez des drogues, utilisez chaque fois du matériel propre, qu'il s'agisse d'une aiguille, d'une seringue ou d'autres accessoires comme des cuillères. Partager du matériel d'injection avec une autre personne comporte un risque élevé de transmission du VIH. Si vous le faites, vous devez lui dire au préalable que vous êtes séropositive ou séropositif. Si votre partenaire décide de partager votre matériel quand même, les règles qui s'appliquent sont les mêmes que dans le cas des rapports sexuels sans condom. Cette personne doit prendre cette décision volontairement, sans contrainte; elle doit

comprendre le risque de transmission du VIH, et ses facultés ne doivent pas être affaiblies par l'alcool ou la drogue.

Quelle est la meilleure façon de divulguer ma séropositivité avant d'avoir des rapports sexuels ou de m'injecter de la drogue?

En général, il est plus facile de dévoiler sa séropositivité à quelqu'un à un autre moment que juste avant un rapport sexuel ou une injection de drogue. Pensez à ce que vous voulez dire, aux raisons pour lesquelles vous voulez en parler et à la façon dont vous voulez vous y prendre. Le moment venu, vous vous sentirez mieux en mesure de divulguer votre séropositivité.

Dois-je divulguer ma séropositivité à des personnes autres que mes partenaires sexuels ou d'injection?

Non. Cependant, si vous la divulguez à vos amis ou aux membres de votre famille, vous pourrez établir un réseau de soutien, et vous ressentirez moins d'isolement face à votre séropositivité. Il est important de choisir un bon moment et un endroit propice. Après la divulgation, vous vous sentirez peut-être vulnérable; vous devez vous préparer à des réactions positives et négatives de la part des personnes auxquelles vous en parlez. Vous devez décider si vous faites suffisamment confiance à une personne pour lui dire que vous avez le VIH, car par la suite, cette information pourrait être communiquée à d'autres personnes. Lorsque vous divulguez votre séropositivité, dites à la personne si vous acceptez ou non qu'elle en parle à quelqu'un d'autre. Il est souvent utile de lui fournir également des documents sur le VIH et le sida.

La divulgation de la séropositivité à certaines personnes, comme les employeurs et les assureurs, peut parfois donner lieu à de la discrimination. Réfléchissez bien à ce qui pourrait arriver si vous divulguez votre séropositivité à une personne qui pourrait faire preuve de discrimination à votre égard.

À qui puis-je m'adresser pour discuter de la divulgation de ma séropositivité?

Vous pouvez obtenir des conseils auprès de nombreux organismes communautaires de lutte contre le sida, bureaux de santé publique et cliniques externes pour personnes séropositives. Vous pouvez également consulter votre médecin si vous avez besoin de renseignements ou souhaitez discuter de vos préoccupations. **Vous n'avez pas à faire face à ce problème sans aide.** Pour savoir où obtenir de l'aide concernant la divulgation de la séropositivité, appelez la ligne spéciale sida au 1 800 267-7432.